



PLAN D'AIDE A LA FORMATION

Saison 2023-2024 Formulaire de demande

Je soussigné.e.....,

Président.e du Club.....

Déclare solliciter le versement de la somme prévue dans le Plan d'Aide à la Formation en fonction des formations suivantes (indiquer le nombre de participants dans le carré correspondant) :

- Néo-Dirigeants JPS - 50 € (sur 70 €)
- Dirigeants Automnales - 50 € (sur 70 €)
- OTM Stage Pré-Saison - 50 € (sur 50 €)
- MicroBasket - 150 € (sur 250 €)
- Brevet Fédéral - 100 € (sur 200€ - rétrocession de 50 € aux Comités Départementaux)
- DETB - 500 € (coût correspondant, à titre d'exemple, à CS1 + CS2)
- Basket Santé : 300 € sur 600 €
- Basketonik : 300 € sur 600 €

Somme totale :

Facture(s) jointe(s) en justificatif :

Fait à Le

Signature Président.e + Cachet du club

*Date limite de réception du dossier à la Ligue = 15 Avril 2024
Obligation que le cycle de formation soit effectué et validé
Pas de limite en nombre des formations prises en compte
N'oubliez pas de joindre un RIB*